

« VIVRE ET TRAVAILLER
DANS L'ESPACE RURAL
D'APRÈS LES SOURCES
ARCHÉOLOGIQUES »

Le PCR (Projet Collectif de Recherche) Anthropisation du Milieu Rural pour les Périodes Historiques en Lorraine se portait bien, malgré les difficultés diverses et variées liées au contexte général de l'archéologie hexagonale : qui plus est, il prouvait le mouvement en marchant, comme le montre l'organisation de cette première rencontre de discussion. Préparer l'avenir est une forme de résistance intellectuelle et morale des plus saines. Au moment où les actes de cette table ronde sortiront la structure fédérative (PCR) choisie par les chercheurs aura dû changer de forme. Bien que, comme l'ont montré les différents rapports du Centre National de la Recherche Archéologique depuis plus de dix ans, les PCR constituassent la plus « petite » unité de synergie interinstitutionnelle et diachronique, celui-ci a dû cesser de travailler sous cette forme et en choisir une autre, certes éprouvée depuis un siècle (la structure associative), pour pouvoir continuer à travailler. Cette première table ronde a été suivie de plusieurs autres depuis deux ans et la publication marque la volonté des chercheurs, envers et contre tout et tous, de poursuivre le travail.

Les organisateurs m'ont demandé d'introduire cette journée, une sorte de « marrainage » et je les en remercie. C'est d'autant plus téméraire que, comme n'importe quel étudiant, je vais devoir me livrer à un redoutable exercice : parler de réalités que je n'ai jamais touchées du bout de la truelle. Je suis en quelque sorte le « paysan du Danube » de l'habitat rural. Il s'agit donc d'une sorte d'examen de passage. Toutefois, le fait de ne pas avoir fouillé de site d'habitat rural, même s'il constitue pour certains ténors de l'archéologie médiévale française une incapacité à en parler, je veux dire une absence de légitimité, n'interdit pas de lire, ni *a fortiori* de réfléchir, et en quelque sorte cela m'a peut-être permis d'échapper aux schémas dogmatiques sur le milieu rural tels qu'ils se sont exprimés depuis vingt ans. Et, relevant le défi, c'est donc l'œil vif et l'esprit frais que j'aborde volontiers cette question.

Je l'aborderai en trois points, du général au particulier, en fonction d'un état de l'art de la question, afin de proposer un cadre de réflexion, non directif bien sûr, plutôt un « paysage », pour cette première table-ronde.

LES BÂTIMENTS RURAUX : UNE HISTOIRE D'HÉRITAGES.

Étudier les bâtiments ruraux sur la longue durée (2000 ans) c'est d'abord savoir que l'on se place résolument dans un système complexe d'héritages à plusieurs niveaux.

L'HÉRITAGE HISTORIOGRAPHIQUE.

Dans un pays où le monde agricole est encore un poids lourd de l'économie, il est sans doute inutile de préciser que le monde rural (ceux qui y vivent et en vivent) représente 95 % de la population dans les sociétés pré-industrielles européennes. Ce monde rural est divers et complexe déjà dans les périodes anciennes, et ce sont seulement les raccourcis de commande des livres de synthèse qui nous en donnent une image globale et homogène : la réalité que nous mettons au jour lors des fouilles est tout autre. À cet égard, la démarche que les chercheurs lorrains ont mise en œuvre : faire une étude régionale, est œuvre d'utilité publique. Caractériser les structures rurales, mettre en évidence les points communs, s'attacher à qualifier les différences fait avancer la recherche. Pour cette question, nous sommes à la tête de deux héritages très lourds : les travaux des historiens des sources écrites et les travaux des géographes.

LES HISTORIENS DES SOURCES ÉCRITES.

Les travaux sur le milieu rural caractérisent une des tendances de l'école historique française du XX^e siècle, de Marc Bloch à Monique Bourin. Cette école a « labouré les cartulaires » et produit un grand nombre de thèses et d'études régionales jusqu'au début des années 1990. Depuis cette date, les centres d'intérêt se sont déplacés au profit d'autres thématiques comme l'économie, les pratiques culturelles, les pouvoirs. Bien sûr, pour presque chaque région il existe des travaux qui témoignent de cette thématique (comme par exemple ici la thèse de M. Girardot sur le Verdunois). Il importe de savoir ce que sont les sources que ces chercheurs mettent en œuvre. Ce sont des sources rares, incomplètes, partiales et biaisées. Je m'explique : dire qu'elles sont rares, c'est affirmer que plus on remonte dans le temps et moins il y en a (le hasard de la conservation). Elles sont, n'hésitons pas à le dire, plus rares et plus mal conservées que les sources archéologiques. Elles sont incomplètes : lorsque des fonds ont été conservés, ils le sont souvent par des copies postérieures, ce qui induit l'établissement d'une « échelle de sincérité » qui est le travail sur les écritures, les types d'actes et le vocabulaire (travail des diplomatistes). Elles sont partiales car elles émanent toujours des pouvoirs et/ou des élites, et sont donc en général des outils au service de ces élites et de ces pouvoirs. Elles sont donc loin de représenter la réalité de l'existant (en l'espèce le monde rural). Et l'on constate l'écrasante majorité des sources issues des milieux ecclésiastiques et l'absence de sources « civiles » avant la fin du Moyen Âge. Elles sont biaisées pour toutes ces raisons : elles ne nous informent pas (ou peu) sur l'espace, ni la topographie et rarement sur la concrétude des choses (de la réalité). Elles sont utilisables sous certaines conditions.

LES GÉOGRAPHES.

La discipline sœur a connu une évolution voisine. Issue de la grande école vidalienne, mais aussi de l'influence de Roger Dion, elle a vu, pendant la première moitié du XX^e siècle, la réalisation de travaux de « géographie régionale ». La Lorraine y occupait, avec l'école de Nancy, une place de premier plan. Dès le milieu des années 1970, la naissance de la géographie « chorématique » (école de R. Brunet), le primat de la géographie humaine sur la géographie physique et des études sur le « fait urbain » (école de Francfort et de Chicago), ont totalement fait disparaître ces « monuments » de la littérature scientifique.

LES ETHNOLOGUES.

Réactivée dans le contexte des années noires, les années 1940, l'ethnologie française a connu une activité dynamique dans la première moitié du XX^e siècle. Elle culmine avec la création du Musée des Arts et Traditions Populaires dans les années 1960 et la dynamique des écomusées (bien moins développée en France que dans les autres pays européens comme la Suisse, l'Allemagne ou les pays scandinaves). Toutefois la démarche souvent achronique des ethnologues tend à privilégier les invariants sociaux et culturels.

LES ARCHÉOLOGUES DES ANNÉES 1960-1980.

C'est dans le contexte de la deuxième moitié du XX^e siècle que naît l'archéologie médiévale (1955) et les premiers travaux sur le monde rural qui épousent étroitement les positions des écoles dominantes (début des fouilles d'habitats ruraux « désertés » : Saint-Jean-Le-Froid, Dracy, Rougiers). Cette volonté de coller aux problématiques des chercheurs des deux autres disciplines a lourdement biaisé les réflexions des archéologues et les a conduits à instrumenter leurs sources de manière appauvrie. Par ailleurs, au vu des premiers résultats, ils se sont aussi fait « confisquer » le sujet par les historiens des sources écrites, obérant aussi lourdement l'avenir. C'est le boom de l'archéologie préventive entre 1985 et 2000 qui change durablement la donne par la masse des dossiers, le changement d'échelle des surfaces d'observation et les données brutes.

UN HÉRITAGE AUSSI AU SENS HISTORIQUE.

Cette remarque est d'une grande banalité, mais cela va mieux en le disant, d'autant que, là aussi, les résultats des fouilles ont été instrumentés par les «historiens de parchemin et de papier». Les populations médiévales n'émergent pas dans des territoires «vierges». Le Moyen Âge ne se décrète pas : il n'existe pas. Ce sont les historiens du XIX^e siècle qui ont fabriqué ce concept par opposition et en contrepoint de l'Antiquité et de la Renaissance. Donc, les chronologies académiques n'ont rien à voir avec les chronologies culturelles, comme le démontrent les communications présentées dans cette table-ronde. L'histoire des modes d'occupation du sol ne correspond pas aux schémas et aux séparations établis de type «ethnique» : gaulois, gallo-romains, mérovingiens etc..

On observe des scansionnements en trois temps : les domaines et habitat dispersés sont la règle après une lente fixation des terroirs qui remonte au Bronze Final en Lorraine. Au Premier Moyen Âge (période carolingienne jusqu'au XI^e-XII^e siècles), on observe un remembrement des domaines précédents avec l'apparition de l'habitat groupé. Puis, à partir du XII^e et jusque vers le milieu des années 1960, domine habitat groupé de sociétés communautaires et formation, diffusion et usage des terroirs d'openfield. À cet égard, il est donc indispensable de connaître l'avant d'un état des structures que l'on étudie mais aussi leur durée, voire leur devenir. La «parenthèse romaine» dans nos régions est courte, deux siècles. Mais où sont les paysans ??? On connaît mieux les lieux des élites (les *villae*) et les agglomérations (*vici et civitates*). Et dès le III^e siècle (comme le montrent les fouilles de Mondeville-14) apparaît autre chose qui va se mettre en place lentement. Alors, où sont les paysans ?? Ils habitent «au bourg» (comme dans la Beauce productiviste actuelle ???) ou au «domaine» ?? (la pars *rustica*) après avoir tous été réduits en esclavage ?? Ce schéma, caricatural (j'en conviens) et si fort emprunt d'idéologie qu'il est peu crédible, est pourtant partout. Et cela choque peu historiquement de lire que les agglomérations ou exploitations (je veux dire «les vestiges matériels des bâtiments que nous fouillons») sont installées sur «les vestiges matériels des structures antérieures». C'est même banal OR les questions qui se posent sont de plusieurs ordres :

– D’ORDRE TAPHONOMIQUE.

Peut-on évaluer (plus ou moins précisément) pendant combien de temps les structures bâties antérieures sont-elles restées debout et/ou ont été utilisées d’une autre manière ? Quand leur arasement a-t-il conduit à construire autre chose ? Peut-on évaluer la durée de constitution des couches qui séparent les deux moments ? Peut-on les interpréter ? C’est de cette analyse des processus dépositionnels et post-dépositionnels que peut-être pourront émerger de nouvelles questions. La terre n’est pas une gangue, un « remblai » mais un matériau de recherche (le site est parfois sur le tas de déblais !). Il me paraît important d’insister « lourdement » sur ce point qui est toujours et encore négligé, malgré les développements depuis vingt ans de « l’archéologie environnementale ». Le sédiment qui « emballe » les structures, les artefacts et écofacts, n’est pas de la terre et du remblai mais un document archéologique porteur d’informations visibles et surtout invisibles. Ce caractère requiert d’établir des protocoles d’étude, de fouille et d’analyse du sédiment qui apporte, on le sait bien maintenant, plus d’informations sur l’histoire du lieu que les structures et objets mis au jour. Il est à cet égard regrettable que des sites remarquables au potentiel d’information d’une grande richesse comme celui de Saint-Epvre, où ont été mis au jour les sols en place des maisons, des extérieurs et des champs, n’aient disposé d’aucun moyen en rapport avec leur potentiel (les raisons invoquées n’étant que de piètres alibis au regard de l’importance scientifique du site).

– D’ORDRE HISTORIQUE.

La différence criante des bâtiments entre la période qualifiée d’antique (2 à 4 siècles) et celle qualifiée de Premier Moyen Âge (4 à 6 siècles voir plus) a été très tôt instrumentée par les historiens en termes ethniques (la modestie des vestiges s’alliant fort bien avec le qualificatif de « barbares ») mais ce n’est toujours pas démontré !!! Or, que dirait-on aujourd’hui, en observant les abandons des belles maisons paysannes et leur remplacement par des baraques en tôle et les granges remplacées par des bâches lestées de pneus ??? Il ne viendrait à personne l’idée d’interpréter de cette manière ce qui est en réalité un changement de seuil technique et de mode de production, qui a donc à voir avec l’économie globale du monde rural et des activités agricoles et rien avec l’ethnicité ! Pourtant la civilisation de la bâche à pneus a un degré technologique très largement supérieur à celui de la civilisation des maisons de laboureurs ! Cette vieille lune court toujours et la vision misérabiliste de ce demi-millénaire a la vie dure. La masse des données recueillies depuis vingt ans doit permettre de réévaluer tout cela : et si on regardait en deçà de la parenthèse romaine vers la Tène finale ? En tout état de cause, il convient de déconstruire les anciens modèles. Et c’est par le type de travail que vous êtes en train de faire que cela pourra changer, même si cela doit engendrer quelques frissons chez beaucoup de ceux qui jugent ces travaux.

- (1) – Edith Peytremann, *ARCHÉOLOGIE DE L'HABITAT RURAL DANS LE NORD DE LA FRANCE DU IV^e AU XIII^e SIÈCLE*, Saint-Germain-en-Laye, Association française d'Archéologie mérovingienne, 2003, 2 vol. (453, 442 p.), ill., plans.
- (2) – Gérard Chouquer (dir.) « Objets en crise, objets recomposés », dossier, *ÉTUDES RURALES*, n° 167-168, juillet-décembre 2003, p. 13-341.

En conclusion : des recompositions intellectuelles et épistémologiques sont en cours. Vous êtes les mieux placés pour créer les « nouveaux objets » qui permettront d'écrire l'histoire de la dynamique du milieu rural. Il ne faut pas craindre de déconstruire les objets éculés et de construire de nouvelles conventions de recherche, de nouveaux protocoles et de nouvelles théories d'interprétation des vestiges matériels des cultures du millénaire médiéval.

Que cherche-t-on à savoir ? La question historique posée est celle des formes de l'habitat rural de l'Antiquité au XIX^e siècle.

Ce champ de recherche, lié aux sources que nous instrumentons et interprétons est une partie seulement de questions plus vastes sur les sociétés médiévales. Cette thématique est aussi héritière d'une lourde historiographie. Pour simplifier, la communauté des archéologues se trouve aujourd'hui à un moment charnière entre des théories devenues obsolètes au regard de la documentation mise au jour en archéologie préventive. Et elle dispose de nouveaux outils et de nouvelles thèses qu'il convient de tester à l'épreuve des sources concrètes et matérielles dont nous disposons.

– LES THÈSES OBSOLÈTES.

Le travail de critique historiographique a été remarquablement fait dans une thèse récente sur la question de l'habitat rural dans la moitié nord de la France (1) et dans un recueil d'articles critiques rassemblés par Gérard Chouquer (2). Parmi les thèses aujourd'hui inutilisables, on citera celles sur la naissance du village, la mobilité du village, les thèses sur la polarisation des habitats *l'incastellamento* et « l'encellulement » et la chronologie du phénomène. Les arguments « archéologiques » étaient tributaires, il y a plus de trente ans, du peu de recherches engagées, et sur des surfaces minimales de l'ordre de quelques centaines de mètres carrés au mieux. À la charnière de deux périodes « académiques », l'Antiquité et le Moyen Âge, la thèse de la continuité mécaniste de la *villa* au village a aussi fait long feu. Elle était en partie (mais en partie seulement) fondée aussi sur une analyse sémantique trop rapide qui attribuait un sens biaisé aux « mots » pour le dire sans prendre vraiment en considération la mobilité du sens et la qualité des producteurs de sources. Enfin, ces thèses avaient été « vulgarisées » au début des années quatre-vingt, dans un ouvrage pédagogique, certes bien référencé, mais aujourd'hui inadapté aux questions que nous devons poser aux sources archéologiques.

– LES THÈSES NOUVELLES.

Les changements de point de vue viennent à la fois de la création de nouveaux objets de recherche mais aussi de travaux réalisés dans d'autres disciplines, elles aussi en plein renouvellement, comme la géographie, la sociologie et l'anthropologie.

Par exemple, on observe que le millénaire médiéval est le moment d'un profond changement culturel : le rapport des sociétés avec le « cadavre » (et pas seulement la mort). Les sociétés médiévales « apprivoisent le cadavre » et les morts sont « insérés » dans l'espace des vivants. Le monde des morts apparaît comme un facteur polarisant du monde des vivants. L'étude des rapports de sociétés avec leurs espaces permet d'interroger les pratiques spatiales des sociétés médiévales en examinant différents systèmes de polarisation de l'espace. Et le développement de l'archéologie environnementale permet de prendre en compte des facteurs jusqu'ici délaissés : les « milieux ». Dans cette perspective la question : « Est-ce que la polarisation de l'habitat est exclusive de l'habitat dispersé ? » tombe d'elle-même. La périodisation et la chronologie inventées pour y répondre également. Cette question n'est pas opératoire.

Parmi les nouvelles questions pertinentes, celle du territoire d'une communauté rurale (territoire d'approvisionnement, territoire exploité etc.) permet non seulement d'examiner les sites dans un réseau de relation, mais aussi en rapport avec les milieux et les ressources, et donc de proposer des hypothèses pour comprendre quel paysage (relations sociétés/milieux) les sociétés ont construit, quels étaient les rapports à l'eau, aux voies de communications, aux ressources (bois, minéral, argile, hydraulique) etc. Pour ces études, il convient de travailler à l'échelle locale puis de confronter les résultats à l'échelle régionale.

LES BÂTIMENTS RURAUX : UNE GRANDE FAMILLE PLURIELLE

L'objet de la rencontre de Bliesbruck était la réflexion sur les bâtiments dans leurs aspects concrets, matériels, c'est à dire sur les restes que nous mettons au jour. Si on veut avoir une matière (des données) raisonnable et raisonnée pour réfléchir, il convient d'abord de se poser un certain nombre de questions :

QUE FAUT-IL OBSERVER ?

La morphologie de l'habitat dans sa matérialité afin de répondre aux questions historiques suivantes :

- comment définir une UEA (unité d'exploitation agricole) ?
- comment savoir s'il s'agit de plusieurs UEA ou si c'est la même qui se déplace ?

Il faut donc se pencher sur les bâtiments sur poteaux, les constructions excavées, les structures de stockage, les structures d'approvisionnement en eau, les structures artisanales, les espaces de circulation, les limites (parcellaire).

L'étude morpho-structurale de ces « objets » se fait à l'aide d'estimateurs qui serviront de critères d'interprétation :

– **le mobilier (certes)** : la répartition spatiale, l'analyse du contenu des trous de poteaux, les dosages de phosphates, les analyses des macrorestes végétaux et autres restes paléobotaniques (pollen, phytolites etc.), les animaux (mollusques, coléoptères etc.)

Cela nécessite la fouille des sols conservés, plutôt que de les décaper jusqu'aux rassurants négatifs dans le substrat. À partir de là, l'étude pourra être conduite à une autre échelle, sachant que quand on change d'échelle on change d'objet l'études des

– **les critères de différenciation sociale** : superficie et nombre des constructions, nombre des différentes formes de construction, des structures spécifiques (types fours de métallurgie, mobilier importé)

– **l'analyse spatiale des différents éléments construits (construction d'un SIG ?)**. Elle doit pouvoir permettre de proposer un ou des types de surface de l'espace occupé par une unité d'exploitation agricole etc. L'intégration des données chronologiques doit alors permettre de comprendre s'il y a ou non déplacement de l'habitat et à quel rythme : il n'est pas possible de parler de mobilité si un habitat reste stable deux à trois siècles, soit entre 4 et 12 générations. Si l'habitat fouillé est en périphérie d'un village (actuel), seules des fouilles, même très exiguës (petites fenêtres), permettront de poser les hypothèses spatiales de manière raisonnable.

– **le degré d'organisation collective**. Il peut se mesurer sur la base des critères suivants : le plan général du « village » (régulier ou irrégulier), l'existence de zones spécialisées (artisanat, fours, stockage), les traces d'organisation collective (place centrale, clôture), le mode de stockage (stockage individuel ou aire de stockage spécialisée), le type de stockage (silos et/ou greniers), sa chronologie et sa relation avec le milieu physique, les traces d'activités (textiles, métallurgiques, travail de l'os, autres) et la nature de la production (domestique ou artisanale). La présence d'une église, de sépultures isolées ou d'une zone d'inhumation est également à prendre en compte.

- **le degré de différenciation sociale.** Il peut être appréhendé en étudiant la composition des unités d'exploitation, la fonction des bâtiments et le cas échéant le nombre de pièces leur fonction, la taille des unités et des bâtiments et leur variation.
- **le mobilier archéologique.** Est-il indifférencié ou au contraire y a-t-il des écarts importants de richesse entre les unités d'exploitation ? Trouve-t-on des objets importés ?

C'est ce à quoi nous invitent les différentes études de cas qui vont être présentées durant cette journée.

CONCLUSION : VERS UN CHANGEMENT DE POSTURE SCIENTIFIQUE ET UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE.

On ne peut faire de synthèse avant d'avoir construit sur d'autres bases un nouvel objet de recherche : la posture facile d'attendre des synthèses peut se concevoir pour quelqu'un qui travaille à temps plein sur le même site depuis 30 ans ! Mais en l'occurrence on n'en est pas là au bout d'un an de fonctionnement d'un groupe de recherche.

La difficulté qu'il faut d'emblée assumer est le changement permanent d'échelle d'observation et d'interprétation. Comment passe-t-on du bâtiment aux bâtiments, des unités interprétées aux groupements d'unités, des groupements d'unités à un territoire ? Cette navigation scalaire doit être assumée et les sauts paradigmatiques explicités, car on ne peut rester dans l'implicite qui biaise en général les interprétations.

Dans un premier temps il est possible de proposer des *scenarii* : une bonne démarche est de présenter des interprétations plausibles et probables. Cela paraît une bonne manière de ne pas se brimer dans les interprétations, même si, en l'état des données de l'état de l'art sur la question, l'un d'entre eux est pour le moment privilégié.

Puis, quand sur un espace donné et sur la très longue durée, on a recueilli un ensemble de données pertinentes, on peut proposer un ou des modèles. La deuxième posture constructive est d'élaborer un ou des modèles d'explication en s'affranchissant des thèses académiques existantes et en puisant dans le stock des autres disciplines.